

## Dans ce numéro...

- **Promouvoir des rapports égaux entre les femmes et les hommes en milieu collégial**  
D'autres activités qui pourraient vous intéresser  
par Catherine Paradis
- **Comité de la condition des femmes de la FEC-CSQ : engagez-vous, mesdames!**  
par Myriam Litalien Bradley
- **Une canne pour une « can »**  
par Patricia Posadas
- **Retour sur une grande réussite : le colloque sur la permaculture au CMÉC**  
par Michel Marcheterre
- **Abandonner ou dire « non », à la défense de notre autonomie professionnelle**  
par Martin Pelletier
- **Préparer sa retraite, c'est pour les autres?**  
par Martin Pelletier
- **La chasse au précaire d'Amérique - portrait du précaire d'Amérique**  
par François Delisle et Caroline Laberge
- **La Riposte connaît une mue!**  
par Patricia Posadas
- **Agenda**
- **Les pages de notre histoire : les métamorphoses de La Riposte**  
par Patricia Posadas
- **Que signifie l'homme qui court?**  
par Claude Gaudreau

## Promouvoir des rapports égaux entre les femmes et les hommes en milieu collégial

*Catherine Paradis, membre du Comité de la condition des femmes<sup>1</sup>*

Difficile, en cette période où les femmes (et les hommes) dénoncent en masse les agressions, le harcèlement et autres inconduites sexuelles, de faire la sourde oreille et de ne pas s'interroger sur les rapports entre les hommes et les femmes. C'est ce que le Comité de la condition des femmes vous propose : de réfléchir à l'égalité entre les femmes et les hommes. Mieux : de réfléchir aux moyens de promouvoir, en classe et dans les activités parascolaires, des rapports égaux entre les femmes et les hommes.

- ▷ **Quand :** le mercredi 29 novembre de 12 h à 13 h 30;
- ▷ **Où :** à la salle de diététique (F-005);
- ▷ **Quoi :** un atelier et des échanges;
- ▷ **Pour qui :** tout le personnel du Collège qui œuvre directement auprès des étudiantes et des étudiants;
- ▷ **Apportez votre lunch, le SEECR offre le café, le thé et les biscuits. :)**

Les objectifs de cet atelier animé par Julie McDermott (enseignante en Techniques de travail social) et Catherine Paradis (enseignante en Français) sont de sensibiliser le personnel à son rôle dans la promotion de rapports égaux entre les femmes et les hommes et de développer des stratégies pour déjouer les stéréotypes et pour promouvoir des rapports égaux. □

## D'autres activités qui pourraient vous intéresser

Le CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) offrira un atelier intitulé « #MOI AUSSI Je me sens concerné. Atelier portant sur les agressions à caractère sexuel » le 29 novembre au E-404, de 9 h à 11 h pour les étudiantes et les étudiants, et de 13 h 30 à 15 h 30 pour le personnel.

Inscriptions : <https://goo.gl/forms/dOxmXRuAWEYacDC32> ou auprès d'Hélène Fortin (D-121, poste 2445).

**12 jours d'action contre la violence envers les femmes :** du 25 novembre au 6 décembre 2017, des étudiantes et des étudiants en Techniques de travail social proposeront toutes sortes d'activités de sensibilisation. Gardez l'œil ouvert! □

1. Le Comité est composé de Julie McDermott (enseignante en Techniques de travail social), Noak Bouchard (enseignante en Techniques d'éducation spécialisée), Myriam Litalien Bradley et Catherine Paradis (enseignantes en Français).

## Comité de la condition des femmes de la FEC-CSQ : engagez-vous, mesdames!

*Myriam Litalien Bradley, responsable des pratiques syndicales*

Le Comité de la condition des femmes de la FEC-CSQ (CCF-FEC) est composé d'une enseignante de chacun des syndicats affiliés à notre fédération syndicale. Malheureusement, cette année, le SEECR n'a pas encore élu de représentante au comité. Pourtant, je vous jure que c'est LE comité le plus merveilleux de l'univers! Parce que c'est un comité stimulant, qui permet des échanges constructifs, enrichissants, qui permet d'évoluer dans notre féminisme, de questionner, d'agir, de faire bouger les choses concrètement. N'est-ce pas là un militantisme enthousiasmant? Collègues féminines, l'envie de vous présenter à ce comité lors de la prochaine assemblée générale du SEECR commence à vous tenter sérieusement? (J'suis sûre que oui!) Vous vous demandez, par contre, en quoi consistera votre engagement? Lisez la suite!

### Mandats du Comité de la condition des femmes

Selon le site de la FEC-CSQ, les mandats du comité sont de :

1. Favoriser l'amélioration de la condition des femmes par la sensibilisation, par le travail en collaboration avec d'autres instances et groupes voués à la défense des droits des femmes et par la formation d'une relève féministe;
2. Développer et diffuser des analyses ou points de vue féministes et sensibiliser les membres des syndicats aux enjeux concernant les conditions de vie et de travail des femmes;
3. Contribuer à faire progresser les conditions de travail du personnel enseignant des cégeps, en particulier des enseignantes.

### Responsabilités de la déléguée du SEECR qui siège au CCF-FEC

1. Participer aux réunions téléphoniques du CCF-FEC. Ces réunions ont lieu environ une fois par mois, les vendredis de 10 h à 12 h. L'enseignante élue bénéficie donc, dans la mesure du possible, d'une contrainte à l'horaire les vendredis de 10 h à 12 h.

Pour cet hiver, il n'est pas obligatoire que vous soyez libre le vendredi avant-midi pour être élue au comité.

2. Participer, dans la mesure du possible, aux Réseaux de la condition des femmes de la

CSQ. Il y a environ trois réseaux par année. Ils se tiennent dans des villes différentes et ont lieu les jeudis et vendredis. Le SEECR pourrait payer le remplacement de l'enseignante qui souhaite participer à ces instances.

3. En collaboration avec la personne responsable des pratiques syndicales et avec le Comité de la condition des femmes du SEECR, diffuser, au local, des analyses ou points de vue féministes et sensibiliser les membres du SEECR aux enjeux concernant les conditions de vie et de travail des femmes. □

## Une canne pour une « can »

*Patricia Posadas, responsable des communications*

Avec la fin du trimestre qui approche, la capacité de payer la nourriture peut devenir moins évidente. Afin de venir en aide aux étudiantes et aux étudiants confrontés à cette réalité, depuis plus de 15 ans, une collecte de denrées est organisée afin de recueillir 50 paniers, voire plus si possible. Le Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de Rimouski soutient cette activité et s'associe à l'événement en vous invitant à la générosité soit en apportant des denrées (« can », denrées non périssables), soit en faisant un don dans la « can » qui se trouvera sur l'une ou l'autre des tables de la collecte. **Cette collecte se tiendra**

**les mardi 21 et mercredi 22 novembre 2017**, à l'entrée principale, à la porte B-1, à la 5<sup>e</sup> Saison, ainsi qu'à la bibliothèque Gilles-Vigneault au Cégep de Rimouski.

Merci pour votre générosité! □



## Retour sur une grande réussite : le colloque sur la permaculture au CMÉC

*Michel Marcheterre, enseignant en mathématiques*

L'événement qui s'est déroulé le vendredi 13 octobre 2017, à Amqui, est le résultat de trois années de démarche afin d'apporter une nouvelle vision de l'agroforesterie, c'est-à-dire de l'utilisation des terres en friche et des forêts dans l'Est du Québec.

Alors que, depuis toujours, on ne parle que de l'aspect commercial de la récolte de bois, le colloque a permis aux participantes et participants de constater le potentiel alimentaire de cette filière dans une vision de marché de proximité. Il a donc été question de permaculture, laquelle regroupe, entre autres choses, les jardins forestiers, les jardins forestiers potagers et les jardins multistrates. Citons, par exemple, la culture de champignons sauvages en milieu

forestier, celle d'arbres à noix, de petits fruits sauvages ou encore de plantes médicinales.

La filière des PFNL (Produits forestiers non ligneux) regroupe d'autres domaines comme la culture du lin, la culture du chanvre, la création de mycomatériaux, la culture de petits fruits en milieu boréal, etc.

Les retombées prochaines de ce colloque, auquel plus de 90 personnes ont participé, se traduiront par de la formation sur mesure et par la création de petites entreprises à vocation régionale et provinciale. Un travail d'équipe exemplaire de plusieurs membres du CMÉC a permis la réalisation de ce colloque qui fut une réussite sur tous les plans. □



## Abandonner ou dire « non », à la défense de notre autonomie professionnelle

*Martin Pelletier, responsable des finances et du perfectionnement  
et fier défenseur de l'autonomie professionnelle*

En se comparant rapidement, il est facile d'en venir à la conclusion que les enseignantes et enseignants au collégial profitent d'une liberté professionnelle enviable : horaire souple, choix de tâches variées, maîtrise de leur classe, de ce qui s'y enseigne et des règles qui y sont appliquées. Cette liberté est toutefois liée à une grande responsabilité, celle de préparer des citoyennes et ces citoyens à eux-mêmes détenir d'importantes responsabilités professionnelles et sociales. Pourtant, en analysant notre autonomie professionnelle, on constate qu'au lieu d'être protégée et encouragée, elle est minimisée par de multiples forces qui font pression sur nous. La demi-journée syndicale du 31 mai dernier en compagnie de Gilles Gagné<sup>1</sup> nous a ouvert les yeux sur ces entraves à l'autonomie professionnelle et fut tellement appréciée que nous nous sommes promis de continuer à creuser cette question avec vous cette année.

### Des devoirs clairs

Les participantes et participants aux ateliers ont facilement identifié nos devoirs et responsabilités. Nous avons évidemment relevé ceux de transmettre des savoirs importants, mais aussi, en incarnant un modèle, de permettre aux étudiantes et étudiants de développer leur intégrité, leur autonomie, leur pensée critique et leur confiance.

À cette tâche fondamentale s'ajoute l'importance de prendre place dans notre collectivité en participant aux réflexions et aux prises de décisions.

Il s'agit d'une lourde, mais noble tâche que toutes et tous avons profondément envie d'accomplir. Tout tourne autour de notre capacité à appliquer notre jugement et que celui-ci soit respecté, mais de nombreux écueils se dressent.

### Des limitations évidentes

Les épreuves uniformes, les ordres professionnels et les règles institutionnelles, départementales et ministérielles orientent et délimitent nos pratiques. La multiplication des redditions de comptes illustre le manque de confiance qu'on nous porte et la volonté de contrôle par les instances supérieures qui n'ont pourtant pas la compétence d'évaluer la validité de notre jugement. La logique marchande met en compétition les cégeps et les programmes pour qu'ils soient collés au marché du travail et produisent des employées et employés « clé en main ». Certaines étudiantes et étudiants, souvent étouffés par leurs trop nombreuses heures de cours et de travail, mettent la pression pour que ce soit plus facile de réussir. Certains de nos collègues considèrent qu'ils détiennent la vérité pédagogique et veulent nous l'imposer. D'autres sont tellement débordés qu'ils souhaitent éviter



l'innovation par peur du surplus de tâche. Le financement, toujours dans une décroissance présentée comme une calamité inévitable, a un effet direct sur nos cours. Nos tâches gonflables nous poussent, par dépit, à tourner certains coins ronds.

Une fois intériorisées, ces contraintes créent en nous la peur d'imposer ce que nous sommes convaincus être juste. Alors, non sans une certaine honte, il arrive qu'on lâche prise sur ce qui nous tient à cœur et, comme le disait Gilles Gagné : « on abandonne ». On laisse tomber des contenus, on « enseigne l'examen », on réduit les sorties, on coupe certaines expériences, on simplifie les évaluations, on réduit nos exigences, on rentre dans le rang. D'autres s'entêtent pourtant à dire « non ».

### Des avenues à découvrir

Il apparaît crucial de bien savoir où notre liberté commence et où elle s'arrête pour nous sensibiliser au sujet de l'autonomie professionnelle et chercher des avenues qui nous éviteront d'abandonner. Plusieurs de nos collègues en ont trouvé, d'autres en cherchent activement et c'est dans le but de mettre ces solutions en commun que nous organisons, le **lundi 27 novembre prochain, à 12 h, au B-212 (apportez votre lunch)**, un midi de discussion autour de ces sujets. Venez partager vos défis et vos pistes de solution au sujet de l'autonomie professionnelle. □

1. Professeur de sociologie retraité de l'Université Laval

## Préparer sa retraite, c'est pour les autres?

*Martin Pelletier, responsable des finances et du perfectionnement*

Une croyance persistante (ou peut-être une simple envie) veut que l'on ne s'occupe de notre retraite que lorsqu'on arrive à **nos dernières années de carrière. Erreur!** Certaines actions importantes doivent être faites le plus tôt possible. Ainsi, voici les conseils les plus importants à retenir.

### 1) Rachetez des années de service dès maintenant

- Si vous avez pris un congé parental, le RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) permet un **rachat avantageux, surtout dans les six premiers mois après le retour du congé.**

- Si vous avez pris un congé sans traitement, par exemple, pour prendre quelques contrats au privé, vous pourrez sans doute racheter ces périodes sans cotisation pour augmenter vos rentes.
- Si vous avez travaillé dans un emploi occasionnel dans un milieu de travail avec assujettissement au RREGOP avant 1988, il est probable que ces années ne vous soient toujours pas reconnues : elles vous permettront d'augmenter votre rente et vous pourriez peut-être prendre votre retraite plus tôt que prévu en les rachetant.

Ces rachats d'années de service sont déductibles d'impôt et des modalités de

paiement peuvent être envisagées. Si vous en possédez, vous pouvez même utiliser vos REER à cette fin.

**Pourquoi est-ce urgent?** Parce que le prix de ces rachats augmente avec les années. Plus vous attendez, moins c'est rentable.

## 2) Demandez et vérifiez vos documents de retraite

Vous recevez tous les ans, de Retraite Québec, un « relevé de participation » qui vous indique notamment la date de votre retraite sans réduction.

Pour la plupart des calculs entourant la retraite, vous aurez besoin du « relevé de participation » que vous avez reçu par la poste et votre « état de participation » que vous devez demander à Retraite Québec. Le moyen le plus simple demeure le téléphone : 1-800-463-5533. Comptez environ trois semaines de délai.

Vous aimeriez peut-être aussi avoir une estimation du montant de la rente de la Régie des rentes du Québec à laquelle vous aurez accès à partir de 60 ans. Demandez votre relevé à ce numéro : 1-800-463-5185.

## 3) Transférez votre régime de retraite antérieur, s'il y a lieu

Si vous avez cotisé à un autre régime de retraite pendant votre carrière, il pourrait être avantageux de transférer vos droits au RREGOP. Pour ce faire, vous devez conclure une entente entre les deux régimes. On peut trouver la liste des ententes de transfert existantes sur le site de Retraite Québec.

## 4) Mentionnez votre régime de retraite dans votre testament

Des millions de dollars de rentes non réclamées par les héritiers dorment dans les coffres de Retraite Québec. D'abord, votre conjointe ou conjoint, puis vos héritiers, ont droit à votre prestation de décès, mais il faut en faire la demande au RREGOP, une étape parfois oubliée par les notaires et les exécuteurs testamentaires.

### Foire aux questions éclair :

- **Quand devrais-je prendre ma retraite?**
- **Devrais-je prendre ma retraite avant ou après juillet 2019, vu les nouvelles règles qui s'appliqueront?**
- **Devrais-je demander mes rentes de RRQ à partir de 60 ans?**
- **Devrais-je travailler jusqu'en 2019 pour profiter du nouveau rangement salarial?**
- **Quelle est la différence entre des années de service aux fins d'admissibilité et aux fins de calcul?**
- **Quel impact ont les PVRTT (Programme volontaire de réduction du temps de travail), congé différé, retraite anticipée et autres congés sur mes rentes de retraite?**

On ne peut répondre à certaines de ces questions sans savoir le montant des rentes annuelles que vous aimeriez recevoir pendant vos vieux jours et on ne pourra calculer précisément cette rente sans votre « relevé de participation » et votre « état de participation ». Vous pouvez d'ailleurs demander un calcul de votre rente à Retraite Québec ou encore, communiquer avec Christiane Bujold, au Service des ressources humaines, au D-227 ou au poste 2031, qui est responsable de ce dossier au Cégep de Rimouski.

Pour toute question au sujet de votre retraite, n'hésitez pas à me contacter au bureau du syndicat, poste 2176. □

## La chasse au précaire d'Amérique - portrait d'un précaire d'Amérique -

François Delise et Caroline Laberge, précaires d'Amérique

Le précaire d'Amérique n'est pas une espèce en voie d'extinction; bien au contraire, sa population augmente à une vitesse impressionnante sur le territoire québécois depuis quelques années. Pour mieux comprendre ses habitudes et les raisons de sa croissance accrue des dernières années, partons d'abord observer le *precarius collegius* dans son habitat naturel.

Le précaire d'Amérique a tendance à migrer d'un bout à l'autre du fleuve Saint-Laurent, d'une année à l'autre, à la recherche de sa pitance, constituée principalement d'une denrée rare, appelée CI ou la « tâche » en langue vulgaire. La rareté de cette ressource primaire le pousse à faire une gymnastique aliénante pour combler tous ses besoins. Ainsi, il n'ose refuser une maigre tâche sous peine de voir un autre précaire d'Amérique s'en emparer, le privant ainsi d'un espoir futur de métamorphose en permanent d'Amérique, telle la chenille devenant papillon.

Cet esprit de compétition entre les individus de l'espèce les amène d'instinct à devenir méfiants, territoriaux et parfois même féroces les uns envers les autres. Au moment du rituel sacré de la distribution des ressources, deux fois par année, chacun se prépare mentalement à accepter ce rite de passage : il devra savoir cacher sa peine, son trouble et exprimer la même joie qu'on lui lance un os à gruger, un festin ou qu'on le gave d'une tâche impossible à

digérer, sous peine de se sentir exclu de la tribu pour avoir osé critiquer ses rituels barbares.

En raison de l'instabilité constante de la disponibilité des ressources d'un endroit à l'autre de son territoire, le précaire d'Amérique éprouve des difficultés à s'enraciner profondément dans un milieu particulier. À cette incertitude, quant à la disponibilité des ressources desquelles il dépend, s'ajoute la frustration car, au terme d'une longue période de maturation scolaire pendant laquelle on lui promettait des lendemains qui chantent, le confort et l'admiration de ses pairs, il ne se sent

toujours pas maître de son destin. Il doit se plier sans broncher aux arcanes de la CI et des prédictions administratives de la population d'*estudiantus collegius* pour l'année suivante. C'est pourquoi il n'a pas tendance à nicher dans un terrier élaboré et est prêt à vivre avec d'autres spécimens de

la faune québécoise privés de ressources, avec lesquels il n'a parfois rien d'autre en commun que de ne pas savoir de quoi demain sera fait. Ainsi, on le retrouve souvent dans un trou humide, mal chauffé, partagé avec une horde d'*estudiantus universitus* ou d'autres variétés de précaires dont le territoire québécois est riche.

La lutte pour la survie du précaire d'Amérique entraîne encore une foule de comportements fascinants, que nous ne pouvons étudier tout d'une traite. Partons donc à la chasse au précaire d'Amérique! Nous vous invitons à suivre notre



collège afin d'en apprendre davantage sur leur mode de vie, leur migration, leur nutrition, leurs habitudes, leurs mœurs de reproduction et bien plus encore! □

## La Riposte connaît une mue!

Patricia Posadas, responsable des communications

Le temps passe et les arbres, après un gros Léternement d'enfer, ont perdu toutes leurs feuilles. Il en ira de même bientôt pour *La Riposte* qui quitte son habit de papier pour s'écrire en signes cabalistiques sur support virtuel. Le progrès, cette grande machine broyeuse de passé, aura fait son chemin jusque dans notre jardin : *La Riposte* va connaître sous peu une grande mue.

Si vous avez entre vos mains la copie papier de ce numéro, archivez-la! Ce sera un spécimen précieux : la dernière *Riposte* conçue à l'aide de InDesign, par les mains habiles de Louiselle, envoyée en format PDF. Je dois vous l'avouer, je ressens un petit chagrin.

Bientôt, pour lire les nouvelles de notre syndicat, pour lire les réflexions des membres, il faudra se rendre sur le site du SEECR (<http://www.seecr.quebec/>). Régulièrement, un Gmail vous informera du dépôt des articles et des

hyper liens vous conduiront vers ces derniers. Vous glisserez ainsi dans l'espace sidérant du Web jusqu'à nous, jusqu'à vous.

Cette nouvelle manière de communiquer les informations du SEECR offrira, nous l'espérons, plusieurs avantages (réactivité plus grande, insertion de liens pertinents, etc.) et facilitera la consultation des articles qui vous intéressent le plus, sans compter que l'ajout d'un moteur de recherche vous permettra de faire des recherches dans le site. Mais permettez que je me verse un petit verre de vin et que je le lève à la mémoire de ce journal qui, comme tant d'autres, a laissé tomber sa chrysalide de papier.

Il s'agit d'une autre des métamorphoses de *La Riposte* : 40 ans d'histoire, c'est de nombreuses robes portées puis abandonnées.

Longue vie à *La Riposte* virtuelle! □

### Agenda

#### Novembre 2017

- 21 : Assemblée générale
- 27 : Autonomie professionnelle
- 28 : Conseil syndical
- 29 : Atelier portant sur l'égalité hommes et femmes

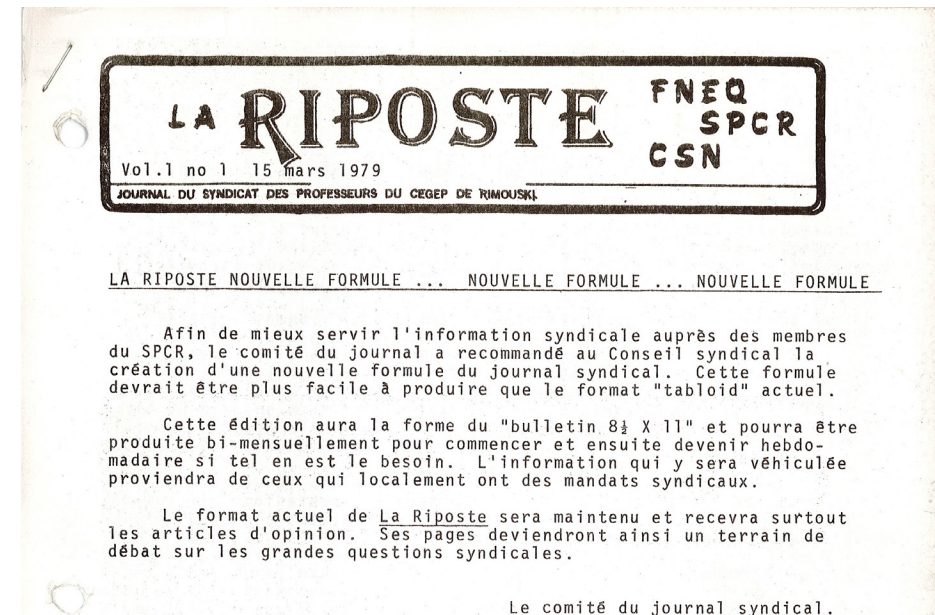
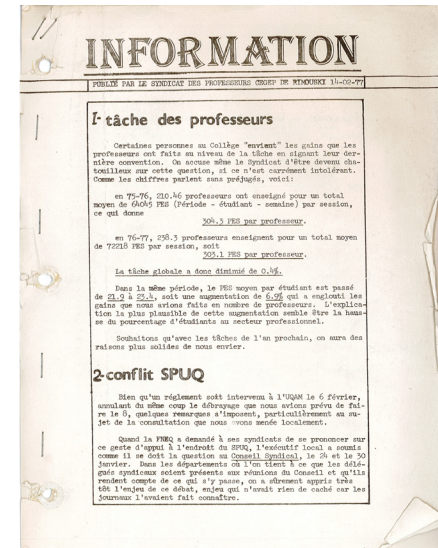
#### Décembre 2017

- 12 : Assemblée générale

## Les pages de notre histoire

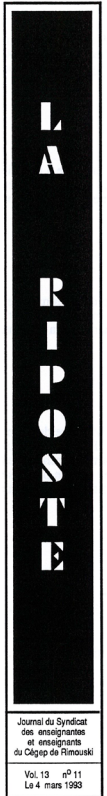
### 50 ans de syndicalisme - 40 ans de *Riposte*

Les métamorphoses  
de *La Riposte*





Tabloid (format 11 x 17 pouces) pouvant comporter des articles de plusieurs pages.



## Que signifie l'homme qui court?

*Claude Gaudreau, enseignant en Français*

Extrait de *La Riposte* V35 N07, 20 novembre 2014



[...] Quel est le sens du logo du SEECR? J'y vois d'abord une personne. Cela me semble fondamental.

Notre syndicat n'est pas une organisation désincarnée, il est constitué de nous tous, profs du Cégep. Cette personne, je la vois dynamique, en mouvement. C'est bien

ainsi que sont les membres du SEECR. Ce sont des gens qui réfléchissent, qui partagent, qui s'investissent dans leur travail, mais aussi dans leur milieu. C'est ce que représente la sortie hors du cadre du personnage. Et ils sont porteurs de dossiers, tant dans l'institution que hors de celle-ci. Les membres du syndicat contribuent à la réflexion sur leur rôle de prof et sur le rôle du Cégep, mais ils participent aussi aux débats sociaux en tant que citoyennes et citoyens. [...]